

Melle D. Morin de St Damien,
en religion Sœur Ste Rosalie.

CONFIRMÉE

Melle Clara Bilodeau, de Nice Lake, Wisconsin.

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ (Suite)

Si l'effet désiré et attendu n'a pas eu lieu entièrement, du moins le désir de gagner l'indulgence et par là de se mettre en état de passer saintement le temps de la pénitence, a-t-il engagé le plus grand nombre à passer ces malheureux jours, dits les *jours gras*, dans l'éloignement des désordres et des excès qui s'y commettent si ordinairement. Depuis ce temps, la neuvaine a continué à être célébrée chaque année, excepté l'année du jubilé de 1826, où l'indulgence de la neuvaine se trouva suspendue, et on a toujours vu la plus saine et la plus grande partie même de la paroisse, se faire un devoir de s'approcher des sacrements dans ces jours d'indulgence. (1)

Cette année 1819, à la première communion, qui se fit au commencement du mois d'août, il n'y eut 56 enfants qui firent leur première communion.

Vers ces temps-là, fut établi, auprès du moulin à farine de Saint-George, un chantier considérable pour préparer des madriers d'épinette, destinés au commerce d'exportation des bois du pays. M. Graves, forgeron-maréchal de Québec, ayant obtenu et acquis des Messieurs Allsopp, la permission de construire une usine à scie sur la rivière Portneuf, auprès du moulin à farine bâti sur cette rivière dans la seigneurie de Jacques-Cartier, fit couper, cette année et les suivantes, une quantité de bilots d'épinette, qui, des divers lieux où ils étaient coupés dans les bois, étaient amenés pendant l'hiver dans la rivière Jacques-Cartier : et de là, à la fonte des neiges et la crue des eaux, étaient conduits par le courant seul des eaux sur cette rivière jusqu'à la scierie.

(1) Cette neuvaine de Saint François-Xavier a été supprimée en 1872, lors de l'institution des Quarante-Heures dans le diocèse de Québec. (l'abbé D.G.)